Prix Jean de La Brète 2027

Règlement du concours

https://www.ecrivains-paysans.com/

1 – Objet

- Le prix Jean de la Brète consiste en un concours de nouvelles organisé par l'**A**ssociation des **É**crivains et **A**rtistes **P**aysans (AEAP).
- Trois prix seront attribués, respectivement de 500, 250, 150 euros.

2 – Conditions

- Le prix est ouvert à tous du 1er octobre 2026 au 31 mars 2027.
- La nouvelle devra débuter par « ***Encore une journée sans pluie…*** »
- Le texte proposé devra être inédit et n'avoir jamais été primé.
- La participation est fixée à 12 € par nouvelle.
- Le participant qui aurait plagié assumerait seul les risques encourus.
- Tout recours, même partiel, à l'IA, est rigoureusement proscrit.

3 - Présentation de la nouvelle

- Format de la nouvelle : A4 (paginé) **format PDF**.
- **Titre obligatoire** en haut de la première page.
- Longueur de la nouvelle : entre 5000 et 12000 signes, espaces comprises.
- Police taille 12, interligne 1,5.

4 – Anonymat

- Au-dessus du titre de la nouvelle figurera **un code choisi par son auteur :**
 trois lettres majuscules + trois chiffres accolés Ex : DTL568
 Pas de signature ni de signe distinctif.

5 - Envoi - avant le 31 mars 2027

Par mail :

- Le fichier, PDF sera adressé en pièce jointe à : prix.jeandelabrete@gmail.com

Les renseignements suivants figureront sur le mail ou une pièce jointe au mail :

Nom + Prénom
Date de naissance
Adresse postale
Téléphone + courriel
Titre de la nouvelle
Code de la nouvelle

La somme de 12 € par nouvelle sera versée (au choix)
- Par chèque libellé à l'ordre de : AEAP
Envoyé à : **Mme Gisèle Grout - 33, rue Jules Amiot - 49400 SAUMUR**.

- Par virement sur le compte de :
ASSOC. ECRIVAINS PAYSANS
IBAN : FR76 1100 6419 0069 3858 2000 141
BIC : AGRIFRPP810 / CREDIT AGRICOLE

- Un accusé de réception sera adressé aux participants par courriel.

6 – Résultats

- Les résultats seront communiqués aux lauréats en mai 2027, par téléphone, à l'issue de la réunion du jury et seront publiés dans la presse locale.
- Si le jury ne trouve pas la qualité attendue dans les textes reçus, un des prix pourra ne pas être décerné.
- Tous les autres participants seront informés par courriel des nouvelles primées et de l'identité des lauréats.

7 - Remise du prix

- La date de la remise des prix sera précisée ultérieurement. Elle aura lieu lors du congrès annuel de l'AEAP prévu cette année à VAUVERT (Gard) début septembre 2027.
- Chaque lauréat présent pourra, s'il le souhaite, faire la lecture publique de son texte, ou d'un extrait, sinon la lecture sera déléguée à un membre de l'association.
- Les lauréats recevront leur chèque de 500, 250 ou 150 euros et un diplôme original.
- Les lauréats autorisent la citation de leur nom et la publication de leur photo.

8 - Publication

- En fonction de la qualité des œuvres proposées, le jury seul décidera de l'opportunité de publier un recueil des meilleures nouvelles comme lors des trois sessions précédentes.
- La participation au concours vaut autorisation de publication.
- 1 exemplaire du recueil ainsi constitué sera expédié gracieusement aux auteurs des nouvelles retenues.

PETIT CONSEIL DU PRÉSIDENT DU JURY

La nouvelle est un récit bref, présentant une unité d'action avec peu de personnages. L'originalité, la qualité littéraire et la force de la chute sont les principaux critères appréciés par notre jury.

Bonne plume à tous !